

L'obligé Monoye

Marc d'argem 28<sup>me</sup>. tournois

Dun fer 1420.

Charler par la grace de Dieu  
Roy de France, a nos mees le feau  
Les generaus maistre de nos  
monseignez, Seins et dilection  
Se auoit veux faire que pour les  
tres granded affaires que nous  
avouez presentement a joutenu pour  
obvier aux periles, dommages et  
inconvenients que j'ourroient puer  
notres Royaume. Et aussi pour defouer  
que nos monseignez ne obviendue  
tut le homage, lequelz son  
du tout le emprise d'choir le

pourvu n'y fit brièvement et  
parce que la matière l'a fait  
brouillée, Et aussi que cette  
nouvelle qui ont accusé  
appeler la matière la matière  
mouvement, n'ont rien de  
appeler aucune chose. Comme  
je n'aurai le temps faire pour  
les grandes personnes qui jouent  
sur ces chemins qui est la  
notre grand peril et dommages  
Et bientôt plus le temps  
advenir de brièvement n'y  
soit pourvu de la cause des  
communautés. Pourquoi nous  
pas grandes et meures de libération  
de notre conseil, exhorter  
ordonné et ordonné que à  
tous esprits et marespades  
qui approuveront arguer en

nostre monsieur d'yparia et  
 En toutte autre autre monsieur  
 depuis la date de ce presentes  
 foy payez quanante doler  
 tournois d'armes, oures ce  
 pris de vingt six liens  
 tournois que nous le faisons  
 donner a present. Si vous  
 mandouz qu'au dicte espace  
 En marchander veux faitter  
 donner le payez par le  
 Maistre, particulier ou doul  
 quil appartiendra Expedier quannte  
 fols tournois pour une d'argent  
 outre ledit pris de vingt six  
 liens tournois de tout ce quil  
 appartiendra par le papier de la  
 Contregarde; lequel pris vous  
 voulouz leve auies en comptender  
 Celuy ou deux qui payez le auerappart

nos ames le gauve genre des noz  
Pomyter aux quelz nous mandons que  
ainsz le flacon fande au un Poudre  
ou diffusant nombrae quelconques  
ordinaunce mandement ou deffense  
de ces contraincre . - donnez a parire  
11. Janvier l'an de grace 1420. ainsi  
que le Roy a la relation du  
grand Conseil. Sborde.